



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

FINANCES LOCALES-divers

DECISION n°2023 - 087DEC

PORTANT MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX DE MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES

Le Maire de Saint-Augustin,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 juillet 2020 relative à la délégation du conseil municipal au maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2022 relative à l'organisation des locations des salles communales,

Le Maire

- DECIDE à compter du 5 juillet 2023 de modifier les tarifs communaux de mise à disposition des salles municipales :
 - d'accorder une fois par an aux associations communales,
 - la gratuité de la salle des fêtes pour 1 seule manifestation week-end compris, seule une participation de 50€ sera demandée pour les frais de fonctionnement.
 - la gratuité pour 1 assemblée générale du lundi au jeudi. Si un repas gratuit est servi aux membres de l'association à la suite d'une réunion, seule une participation de 50€ sera demandée pour les frais de fonctionnement.
- DECIDE de fixer les cautions pour l'ensemble des salles municipales à
 - 500€ (dégradation, disparition de matériel, dégradation du bâtiment).
 - 200€ pour le ménage.

TARIFS 2023 DES SALLES COMMUNALES	Période du 15/04 au 14/10		Période du 15/10 au 14/04	
	Pas de chauffage		Chauffage inclus	
Salle des fêtes	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
1/2 journée sans cuisine de 8H à 13H ou 14H à 19H (1)	124,00 €	155,00 €	156,00 €	195,00 €
Par jour sans cuisine (1)	198,00 €	250,00 €	260,00 €	325,00 €
Par jour avec cuisine (1)	334,00 €	420,00 €	396,00 €	495,00 €
Week-end sans cuisine	334,00 €	420,00 €	458,00 €	575,00 €
Week-end avec cuisine	490,00 €	615,00 €	614,00 €	760,00 €
Tarif associations communales				
1/2 journée sans cuisine de 8H à 13H ou 14H à 19H (1)	54,00 €		86,00 €	
Par jour sans cuisine (1)	99,00 €		161,00 €	
Par jour avec cuisine (1)	177,00 €		240,00 €	
Week-end sans cuisine	166,00 €		292,00 €	
Week-end avec cuisine	270,00 €		396,00 €	
Salle Barbareu				
	Commune		Hors Commune	
Par 1/2 journée de 8H à 13H ou 14H à 19H (1)	60,00 €		85,00 €	
Par jour (1)	110,00 €		160,00 €	
Week-end	180,00 €		260,00 €	
Associations Communales				
Activités sans but lucratif	Gratuit			
Activités sportives, culturelles et de loisirs	3€ de l'heure			
Auto-Entreprise				
Activités sportives, culturelles et de loisirs	3€ de l'heure			
Salle Anchoine				
	Commune Uniquement			
Par 1/2 journée de 8H à 13H ou 14H à 19H (1)	80,00 €			
Par jour (1)	100,00 €			
Week-end	180,00 €			
Associations Communales				
Activités sans but lucratif	Gratuit			
Activités sportives, culturelles et de loisirs	3€ de l'heure			
Auto-Entreprise				
Activités sportives, culturelles et de loisirs	3€ de l'heure			
(1) Tarifs applicables uniquement du lundi au jeudi				
Location Vaisselle				
Salle des fêtes				
Le couvert complet (300 couverts) y compris vaisselle	1,00€ / par personne			
La pièce de vaisselle ou de vaisselle de service	0,20 €			
Salle Barbareu				
Le couvert complet (60 couverts)	1,00€ / par personne			
Vaisselle cassée ou manquante	3,00 €			
Chaise cassée ou manquante	50,00 €			
Allume gaz cassé ou manquant	4,00 €			
Crochet cassé ou manquant (de 1 à 5)	4,00 €			

Le Maire soussigné certifie

le caractère exécutoire

de la présente décision

affiché le 6/07/2023

Fait à Saint-Augustin, le 5/07/2023

Pour copie conforme,

Le Maire, G. PROST



1 rue de la Cure
17570 Saint-Augustin
05.46.23.23.37



infos@mairie-saint-augustin.fr



www.mairie-saint-augustin.fr



@mairiesaintaugustin